

Transition énergétique : il y a urgence !



Le campus universitaire toujours en croissance
(lire pages 5 et 13)

N° 315 - octobre 2022 -

« NOUS VOUS AIMONS, MADAME »

La formule de Jean d'Ormesson, pour accueillir Simone Veil au sein de l'Académie Française, le 18 mars 2010, est bien partagée par les Moisséens. Plus de 120 personnes ont participé le 17 septembre à la soirée d'hommage organisée à la Rotonde, à la suite du baptême de la place Simone Veil sur le parvis accueillant le marché. Au programme : des lectures par une comédienne de la compagnie Ogoa, Caroline De Brito et une lycéenne, Alana Nessler, des morceaux interprétés par des musicien(ne)s du conservatoire et la projection du film *Simone : le voyage du siècle*.



LE GRAND NETTOYAGE

La Journée mondiale du nettoyage de la planète (World Cleanup Day pour les anglophones) a trouvé un écho samedi 17 septembre à Moissy. Près de 150 kilos de déchets ont été ramassés par les bénévoles moisséens du côté de l'étang des Maillettes et au bord du ru des Hauldres. Un grand bravo et un grand merci à tous, et une mention spéciale pour l'Association des jeunes sapeurs-pompiers de Moissy qui a bien retroussé ses manches !



LA CUEILLETTE CHAMPÊTRE FAIT DES HEUREUX

La cueillette champêtre du 24 septembre à la ferme urbaine a fait des heureux. Les nombreuses personnes présentes ont retrouvé le plaisir de cueillir elles mêmes les courges, dont les graines avaient été plantées par les classes de CM2 en mai dernier. Près de 4 tonnes de courges ont été ramassées : patissons, butternuts, sucrones du Berry, potimarrons et 500 kilos ont été offerts aux Restos du Cœur.



La sobriété énergétique, c'est tout de suite !

Face au dérèglement climatique, nous n'avons que trop tardé. La flambée des prix de l'électricité et du gaz, liée à la reprise économique post-covid et à la guerre en Ukraine vient nous le rappeler avec force. Pas question de chercher des boucs émissaires, nous sommes tous responsables et nous devons tous réagir ensemble : Etat, collectivités locales, entreprises, associations, citoyens. Au risque d'enfoncer une porte ouverte, nous devons bien reconnaître que l'énergie la moins polluante est celle que nous ne produisons pas et donc que nous ne consommons pas ! Alors, comment faire pour mettre en œuvre ou améliorer cette sobriété ? La collectivité doit prendre sa part et montrer l'exemple en adoptant un aménagement du territoire propice à la modération de notre consommation (distances, déplacements), en utilisant des véhicules adaptés aux déplacements de proximité, en mutualisant les équipements publics, en réduisant sa consommation numérique, en construisant des bâtiments plus vertueux (la nouvelle école de Chanteloup et la crèche) et en rénovant les plus anciens (le groupe scolaire de Lugny). La commune se préoccupe déjà de longue date de ces questions, mais elle doit incontestablement passer aujourd'hui à la vitesse supérieure.

Objectif : réduire la consommation de 20 %

C'est la raison pour laquelle la majorité municipale a décidé de prendre le sujet à bras-le-corps. Notre objectif est de réduire notre consommation communale de 20 % à très court terme. D'ores et déjà, nous pouvons rapidement et facilement mettre en œuvre quelques mesures d'urgence comme l'abaissement de la température dans les bâtiments de la commune, l'extinction nocturne des bâtiments publics et du mobilier urbain, la limitation des illuminations de Noël. Bien entendu, ces efforts n'ont de sens que s'ils sont partagés par le plus grand nombre. Nous devons donc mettre en place la concertation la plus large possible pour que les décisions soient prises ensemble si nous voulons qu'elles soient appliquées. Comme je vous l'ai déjà indiqué le mois dernier dans notre tribune municipale, c'est le défi que je vous invite à relever à nos côtés dans les mois qui viennent.

VOTRE MAIRE, LINE MAGNE

Vice-présidente de l'Agglomération Grand Paris Sud,
chargée du développement économique



“

**Vous souhaitez contacter le maire ?
Adressez-lui un message
à l'adresse suivante :**

line.magne@moissycramayel.fr

”

NAISSANCES

AOÛT

- 01 ■ Malfatte Loan
- 03 ■ Martin Elya
- 17 ■ Rambaudo Aloïs
- 20 ■ Milad Lyne
- 26 ■ Deslandes Mélina
- 28 ■ Mutombo Isis

SEPTEMBRE

- 02 ■ Lofoli Masiya Maddy
- 02 ■ Hachem Laya
- 02 ■ Hachem Nour
- 10 ■ Bolinches Victoire
- 20 ■ Xiong Élina

MARIAGES

AOÛT

- 19 ■ Varadaradjou Victor et Annadurai Suvedha
- 20 ■ Duquesne Julien et Briquet Cécili

SEPTEMBRE

- 03 ■ Santo Timothé et Peleszezak Laetitia
- 10 ■ Knop Jordan et Voiry Morgane
- 16 ■ El Fallah El Alaoui Jamal et Lahbib Barbara
- 17 ■ Saulnier Adrien et Barjhoux Mathilde
- 17 ■ Péderzini Pierre et Dall'agnol Corine
- 24 ■ Josépha Samuel et Edmond Natacha
- 24 ■ El Yadari Mohamed et Sabbar Fatima

DÉCÈS

AOÛT

- 12 ■ Hideux Claude
- 24 ■ Mouzita Valérie
- 25 ■ Van Der Heyden veuve Ravignot Eliane
- 31 ■ Chapon Patrick

SEPTEMBRE

- 04 ■ Le Guen Florence
- 09 ■ Moschetta épouse Liastro Teresa
- 16 ■ Lam Thi Que Nga

Horaires d'ouverture de la mairie

Du lundi au vendredi,
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h
(sauf le jeudi après-midi),
le samedi de 9 h à 12 h,
tél. 01 64 88 15 00.

Hausse de la fiscalité nationale et intercommunale

L'avis d'imposition foncière sur les propriétés bâties arrive et avec lui la mauvaise surprise, celle de l'augmentation ! Rappelons qu'à Moissy, le conseil municipal a adopté son budget primitif 2022 en décembre dernier, sans augmentation de la fiscalité locale, et ce pour la 13^e année consécutive ! Malheureusement, la hausse constatée est due à l'augmentation nationale des bases de 3,4 %, ainsi qu'à deux réévaluations fiscales de l'agglomération Grand Paris Sud (sur la taxe foncière et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères), et à l'instauration nationale de la taxe GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). L'agglomération s'est vue contrainte d'appliquer ces réévaluations pour continuer d'investir dans les communes. On se souvient que la maire Line Magne, également vice-présidente de Grand Paris Sud, avait voté le budget de l'agglomération, non sans alerter les élus communautaires sur ces hausses pénalisantes pour les contribuables en pleine période d'inflation (notre édition de juillet dernier).

Espace seniors et services sociaux Deux nouvelles interlocutrices pour les seniors

Une nouvelle animatrice vient de rejoindre l'Espace seniors. Leslie Reynaud, en charge des animations, des sorties, des ateliers, des activités sportives, a pris ses fonctions le 8 septembre. On lui souhaite la bienvenue en cette période de reprise d'activités de l'Espace seniors. Le service rouvre notamment ses tables de restauration collective tous les mercredis dans les locaux du Noyer-Perrot. Une formule ouverte à une quinzaine de personnes et dont les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial.

Dans les locaux de La Source, le bâtiment qui jouxte la mairie, Cécile Freitas est la nouvelle assistante sociale en charge de l'accompagnement social des seniors. Elle aide par exemple les Moisséens dans toutes leurs démarches liées à la retraite, au logement, aux impôts, aux aides financières, alimentaires et de maintien à domicile. Pour joindre Mme Freitas et prendre rendez-vous : 01 64 88 15 99.



Leslie Reynaud et Cécile Freitas.

Convention cadre avec l'État Moissy en pointe parmi les Petites villes de demain

Moissy sera le 17 octobre la première commune de Seine-et-Marne à signer la convention cadre des Petites villes de demain, le plan d'action gouvernemental destiné à revitaliser les centres des villes de moins de 20 000 habitants.

Le programme Petites villes de demain s'inscrit dans la logique du plan Action cœur de ville et du Plan de relance post Covid. En résumé, il s'agit de soutenir les dynamiques de transition déjà engagées sur des territoires présentant des signes de fragilité (comme c'est le cas à Moissy avec le programme de renouvellement urbain), de favoriser la fréquentation des centre-villes, de soutenir l'attractivité des commerces et de rendre les logements plus qualitatifs et moins énergivores. Les principales thématiques rete-

nues par Moissy dans le cadre de ce dispositif sont : la poursuite de la requalification des espaces publics du centre-ville ; le travail avec les bailleurs sociaux pour reconquérir les places de parking souterrain abandonnées et requalifier les espaces libérés en surface ; l'accompagnement des copropriétés pour contenir les fragilités ; le soutien aux commerces du centre-ville et notamment la poursuite de l'alignement des vitrines ; la lutte contre la désertification médicale ; le recours aux énergies renouvelables pour alimenter



Avancée des vitrines place du 14-Juillet-1789.

les équipements publics et les logements (notamment grâce à un réseau de chaleur qui sera développé par Grand Paris Sud).

Ce fonds, doté nationalement de 3 milliards d'euros sur la période 2020-2026, permet d'abonder certains postes budgétaires (à Moissy celui de manager de centre-ville) et d'obtenir des prêts longue durée à des taux avantageux.

L'opération Plante ton slip fait des émules à l'IUT

Les agents de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) sont moins sérieux qu'il n'y paraît ! Ce sont eux qui ont initié l'opération « Plante ton slip ». Une façon ludique de sensibiliser les jeunes à l'état des sols. L'opération vient de trouver un écho à Moissy auprès de 56 étudiants en première année de BUT en génie biologique, option Sciences de l'Environnement et Éco-technologies, basés dans le bâtiment H de l'IUT, rue de la Motte. « Le 9 septembre, ils ont enfoui des slips en coton bio dans différents endroits de la commune : le lycée de la Mare Carrée, les collèges La Boétie et des Maillettes, la ferme urbaine », explique Alexis Simons, enseignant chercheur en microbiologie. Le déplantage aura lieu le 5 décembre, pour examiner

comment les organismes vivants ont attaqué le tissu. Les résultats de l'analyse seront ensuite exploités au cours

des enseignements des deuxième et troisième trimestres. Une expérience coton à suivre...



Hervé Racine rejoint la majorité municipale

Hervé Racine, candidat aux élections municipales en mars 2020, avait été le seul élu de sa liste « Le Nouveau Moissy ». Il siégeait depuis lors comme conseiller municipal d'opposition sous la même étiquette. Il a aujourd'hui décidé de rejoindre la majorité municipale, comme il s'en explique dans sa « dernière » tribune, en page 11. Hervé Racine siégera désormais comme conseiller municipal délégué à la transition énergétique. Un domaine d'action en pleine actualité, comme en témoigne notre dossier mensuel.



Objets trouvés

A Moissy, les objets trouvés sont conservés à la police municipale, 306, avenue Philippe-Bur. Pour les récupérer, contacter la police municipale au 01 64 88 17 00, du lundi au vendredi, de 9 h à 18 h, le samedi, de 9 h à 23 h l'été, de 9 h à 21 h l'hiver.

Service urbanisme

Depuis le 1^{er} octobre, le service urbanisme accueille le public uniquement le matin. Renseignements au 01 64 88 16 30.

Fermeture de la mairie

La mairie sera fermée le samedi 12 novembre. Une astreinte téléphonique sera mise en place uniquement pour les décès et naissances.

Du côté des bailleurs

Les immeubles font peau neuve

Trois nouvelles opérations de réhabilitation sont en cours ou vont démarquer à Moissy, qui concernent au total plus de 200 logements sociaux et qui vont surtout permettre de réduire les dépenses énergétiques.



Valophis

Le premier chantier concerne Les Chalets, un ensemble de 42 logements datant de 1988 et situés rue des Pièces de Lugny. Réparation des bardages bois, remplacement des menuiseries, mise en place de chaudière à haute performance énergétique, pose de lumières extérieures avec détecteurs de présence, création de locaux vélos et poussettes... le chantier a débuté en février et doit se poursuivre jusqu'en mai 2023 pour un coût de 1,75 million d'euros.

Clésence

Second chantier sur 114 logements situés avenue Philippe-Bur, rue de la Liberté et place du 14-Juillet-1789, datant de 1987. Les travaux porteront sur l'isolation thermique, la révision complète des toitures, le remplacement des menuiseries par du PVC double vitrage, ou encore des sols de tous les logements. Le chantier démarrera fin 2022 pour une durée de deux ans et pour un coût de 3,6 millions d'euros.

Trois Moulins Habitat

Ce bailleur s'apprête à rénover 54 logements datant des années 1970 et situés place de la Justice et rue de la Fosse de la Justice. Au programme : isolation thermique, remplacement des gouttières, isolation des combles, traitement des sols des parties communes, réfection des cages d'escaliers, réfection des salles de bain et wc... Le début des chantiers est prévu pour le premier trimestre 2023, pour une durée de 24 mois et un coût de 5 millions d'euros.

Dérèglement climatique, conjoncture internationale... Transition énergétique : il y a urgence !

L'urgence climatique est là et, avec elle, la crise énergétique. Devant l'explosion des dépenses liées à l'énergie, la réduction de notre consommation devient un enjeu de très court terme.



Réhabilitation thermique du groupe scolaire de Lugny.

La crise énergétique, aggravée par la guerre en Ukraine, impose aux collectivités locales, comme aux entreprises et aux particuliers, d'interroger leurs pratiques en matière de consommation d'énergie. « *Nous avons dû récemment augmenter de près de 20 %, soit 180 000 euros, notre budget consacré aux dépenses d'énergie pour l'électricité, le gaz, les carburants et les granulés de bois*, indique le maire, Line Magne. Les projections pour 2023 ne sont pas bonnes. *Il est donc urgent de passer à la vitesse supérieure en matière de construction et de rénovation de bâtiments plus vertueux, de comportements plus sobres et de développement des énergies propres et locales* ».

Une Ville engagée depuis plusieurs années

Dans le domaine des économies d'énergie, l'équipe municipale n'est pas restée inerte ces dernières années, comme en témoignent les actions déjà engagées. Elle

a d'abord mis en œuvre un programme de rénovation énergétique avec la réhabilitation thermique du groupe scolaire de Lugny et des toitures du groupe scolaire de la Fosse Cornue, ainsi que le plan pluriannuel de remplacement des menuiseries des équipements scolaires. Concernant l'utilisation raisonnée des ressources, on retiendra la réduction de l'intensité lumineuse de certains points de l'éclairage public, l'acquisition de véhicules électriques, le passage de l'éclairage public aux leds ou encore le forage à la ferme maraîchère. Enfin, Moissy participe au développement des énergies renouvelables en ayant systématiquement recours à de l'énergie verte dans le cadre des contrats de fourniture d'électricité. Mais, on l'a bien compris, il est désormais nécessaire d'aller plus loin dans la réduction de l'impact climatique de l'action municipale. Objectif : réduire de 20 % la consommation d'énergie d'ici deux ans.



Sobriété énergétique

Les premières décisions

La commune met en place un groupe de travail chargé de proposer des mesures et d'organiser la concertation avec les partenaires et les usagers. Objectif : trouver des solutions locales pour économiser l'énergie.

« Les collectivités locales détiennent de nombreuses solutions pour faire la chasse au gaspillage de l'énergie, estime Betty Chappe maire adjointe chargée de l'aménagement et de l'urbanisme. Qu'il s'agisse d'éclairage public, de chauffage dans les écoles et les gymnases, ou encore de mobilités, elles ont les moyens d'agir pour accélérer la réduction de notre consommation d'énergie. Elles doivent donc se mobiliser de manière durable dans des démarches de sobriété ».

C'est la raison pour laquelle la majorité municipale a décidé de créer un groupe de travail pour confronter les idées et adopter des dispositifs déjà en place dans d'autres villes ou préconisés par le gouvernement dans le cadre du plan de sobriété énergétique annoncé par la Première ministre. Ce groupe de travail réunira entre autres les vices-présidents des commissions municipales.

Des réunions seront par ailleurs organisées avec différents partenaires de la ville, comme l'agglomération Grand Paris Sud, le monde économique, le milieu associatif et les particuliers. Il s'agira à la fois de recueillir leurs idées et de les consulter sur les mesures que la commune souhaite mettre en œuvre.

Nous reviendrons bien sûr sur les modalités de cette concertation au fur et à mesure de sa mise en place.

3 premières mesures d'urgence écologiques et économiques

- **Labaissement de la température dans les bâtiments de la ville**

Limiter la température des bâtiments administratifs à 19 °C la journée et 16 °C la nuit.

Limiter l'utilisation de la climatisation à 26 degrés. Les bâtiments concernés sont l'hôtel de ville, la Source, les services extérieurs et les groupes scolaires.

Limiter à 16 °C le chauffage des gymnases et à 18 °C celui des salles d'activités sportives et des vestiaires.

- **L'extinction nocturne des bâtiments publics et du mobilier urbain**

Les mêmes bâtiments seront concernés, en ajoutant l'église, les terrains de sport et les panneaux d'information lumineux extérieurs.

- **La limitation des illuminations de Noël**

Elles seront désormais éteintes la nuit et mises en fonction sur un nombre de jours plus réduit, du marché de Noël jusqu'au début du mois de janvier.

Quelques chiffres

7 %

d'énergie économisée
en réduisant la
température des pièces
de 20 °C à 19 °C



50 %

d'économie d'énergie
en n'allumant la climatisation
qu'à partir de 26 °C



50 à 80 %

d'énergie consommée
en moins en utilisant
un ordinateur portable
plutôt qu'un poste fixe



50 %

réduction de la
consommation énergétique
des panneaux lumineux
en les éteignant la nuit

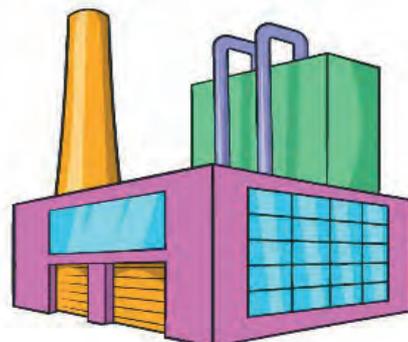
+ 35 %

augmentation de la dépense énergétique
de la Ville entre 2021 : 800 000 €
et 2022 : (prévision) 1 080 000 €



20 %

la part de l'éclairage dans la consommation
d'électricité d'un bâtiment ; l'installation
d'automatismes d'allumage, de gradation
et d'extinction, permet de réduire les
consommations en moyenne de 20 à 30 %



Bienvenue à la Librairie des Arcades

La Librairie des Arcades, place du 14-Juillet-1789, tous les Moisséens la connaissent ou presque. On lui souhaite néanmoins la bienvenue car elle vient d'être reprise depuis le 1^{er} juillet par M. Mammou. Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8 h à 12h30 et de 15 h à 19h30, le jeudi de 8 h à 12h30, le samedi de 8h30 à 12h30 et de 15 h à 19 h (fermée le dimanche).

Longue vie à BCG Elec

Bienvenue à la société d'électricité BCG Elec créée par Monsieur Gueye, située au 417, rue des Pièces de Lugny. Tél. 06 50 14 05 06.

Fermetures de la gare

En raison des travaux de la gare (notre précédent numéro), la circulation des trains sera totalement ou partiellement interrompue : du vendredi 14 octobre (23 h) au dimanche 16 octobre inclus - aucun train sur le quai 1 en direction de Melun (circulation maintenue sur le quai 2 direction Paris) et du vendredi 21 octobre (23 h) au dimanche 23 octobre inclus - aucun train sur le quai 1 en direction de Melun (circulation maintenue sur le quai 2 direction Paris).

L'aire de barbecue en congé

L'aire de barbecue des Maillettes sera fermée à partir du 15 octobre.

Le code de la route près de chez vous

La société Exacode, agréée par le ministère de l'Intérieur, vient d'ouvrir un centre d'examen du code la route dans la salle de réunion de la maison des associations, en mairie. Les prochaines sessions auront lieu les mercredis 19 octobre, 2, 16 et 30 novembre. Plus d'infos sur exacode.fr

Pass Numérique

Moissy Emploi Formation met en place avec Grand Paris Sud et l'association Rebondir des ateliers gratuits « Pass Numérique » pour se familiariser avec l'utilisation d'Internet (démarches administratives, recherche d'emploi, suivi de la scolarité des enfants, etc.). Les ateliers durent une heure et se déroulent sur rendez-vous au sein du centre communal d'action sociale. Plus d'infos au 01 64 88 15 90.

Café Concept, le nouveau snack branché de Chanteloup

Le Café Concept a ouvert ses portes le 25 août dans le quartier de Chanteloup, au 330 de l'avenue du même nom. Cette nouvelle enseigne vous propose du pain, des viennoiseries, des pâtisseries, des boissons chaudes ou froides, ainsi que des plats chauds ou froids, sur place ou à emporter. La formule a déjà séduit pas mal de Moisséens, comme en témoigne Phil sur Google : « *C'est vraiment un super concept cet établissement, un très joli endroit pour boire un café, manger quelque chose ou prendre son goûter avec son enfant. En plus, ils font de très bonnes viennoiseries et gâteaux et on peut partir avec son pain...* ». L'établissement compte une quarantaine de places en salle et une vingtaine en terrasse, il est équipé du wifi et de prises



pour se brancher et se connecter... Nathalie vous y accueille du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, le samedi de 9 h à 20 h. Des horaires susceptibles d'évoluer dans les mois qui viennent, une fois pris le rythme de croisière. Pour prendre contact avec le Café Concept : 06 66 02 86 03.

Le cabinet d'esthétique déménage Corinne March sur les traces de son enfance

Avec Corinne March, l'esthétique est d'abord une affaire de cœur ! C'est sans doute la raison pour laquelle, après vingt-sept années et demi passées avenue Philippe Bur, elle vient de transférer son cabinet d'esthétique dans la maison où elle est née, au 36 de la rue Bajot. « *Maman est décédée du Covid en avril 2020. Cela a été une épreuve et je me suis retrouvée avec cette maison que j'adore. Le notaire me conseillait de la vendre, mais je n'ai pas pu m'y résoudre. Et puis l'idée m'est venue d'en faire mon nouveau cabinet de travail* ».

Une fois franchies les barrières administratives et techniques - « *le service urbanisme de la mairie a été top* », précise-t-elle - il ne restait plus qu'à réaménager les locaux et à jouer du pinceau, une autre forme d'esthétique ! Depuis la mi-septembre,



Corinne March, qui fut major de promotion de l'école Lancôme, met donc son talent au service de sa clientèle rue Bajot, avec trois atouts dont elle a le secret : des produits naturels, une technologie moderne et le matériel le plus pointu.

Son cabinet est ouvert tous les jours, sauf le dimanche et le mercredi, sur rendez-vous au 06 41 75 37 95.

Cette page est dédiée à l'expression des habitants. Visites de quartier, courriers, réseaux sociaux, initiatives citoyennes, réunions publiques... sont autant de sources et de canaux d'informations à partager. Des messages et avis constructifs sont relayés tous les mois dans cette rubrique. Alors, n'hésitez pas à nous interpeller...



Sites administratifs payants : attention aux arnaques

Rémi T., dans un message adressé au service de l'état-civil : « Pourquoi ai-je dû payer 100 euros pour obtenir mon acte de naissance en ligne, alors que je découvre que la demande est normalement gratuite ? »

La commune reçoit depuis quelques temps beaucoup de messages à propos des sites Internet payants qui réalisent des démarches administratives pour le compte des usagers. On assiste en effet depuis quelques mois à une recrudescence de ces sites payants qui se multiplient sur Internet. S'ils ne sont pas illégaux, ils induisent les particuliers en erreur et leur font dépenser de l'argent sans raison. Ces



sites abusifs proposent, moyennant rémunération, de faciliter l'accomplissement de certaines démarches administratives courantes (demandes de permis de conduire, de carte grise, d'extrait d'acte de naissance, extrait de casier judiciaire, vignette Crit'Air, par exemple). A titre d'exemple, une

personne a récemment payé 200 euros pour une demande de passeport au lieu des seuls 86 euros du timbre fiscal !

Pour éviter de vous faire abuser, allez sur le site gouvernemental (ants.gouv.fr) et informez vous sur :

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/faux-sites-administratifs-attention-aux-arnaques>

ou <https://www.largus.fr/actualite-automobile/sites-pour-faire-sa-carte-grise-attention-aux-arnaques-10569399.html>

Prévention de la grippe aviaire : faites recenser vos volailles

Martine M. : « J'ai quelques poules dans mon jardin. Dois-je les déclarer en mairie ? »

Oui, les pouvoirs publics ont en effet engagé un recensement des détenteurs de volailles (basse-cour) ou

autres oiseaux captifs non commerciaux élevés en extérieur, afin de détecter le plus rapidement possible les maladies et de s'assurer qu'elles ne circulent pas. Vous pouvez vous faire recenser auprès de la mairie en

retournant le formulaire disponible sur Internet complété, daté et signé ou effectuer la démarche en ligne, en renseignant le formulaire dématérialisé.

Vous devez également signaler à votre vétérinaire ou à la Direction départementale en charge de la protection des populations (DDPP/DDETSPP) toute mortalité ou comportement anormal de vos oiseaux.

Pour en savoir plus, retrouvez toutes les infos sur la page Internet du ministère de l'Agriculture :

https://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-la-detention-de-volailles?id_rubrique=55





tribunes d'expression libre

des groupes politiques constitués au sein du conseil municipal

“Moissy pour tous” - 26 élu-e-s

Depuis quinze ans, les collectivités territoriales sont confrontées à la multiplication des crises et aux nombreuses réformes décidées par les gouvernements successifs. Alors que nous sommes touchés de plein fouet par la hausse des prix, il est temps que l'État dise clairement aux communes ce qu'il attend d'elles et qu'il leur redonne de l'autonomie. La baisse continue des dotations depuis 2009, combinée à une multiplication de décisions venant diminuer les ressources de nos collectivités (suppression de la taxe d'habitation, obligation d'abattement fiscal sur les logements neufs...), rend l'exécution de nos budgets de plus en plus périlleuse. Sans compter les conséquences de la crise énergétique qui vont s'imposer à nous tous.

Le compte n'y est plus alors même que l'État se désengage et nous contraint à exercer de nouvelles compétences sans contrepartie : le rôle des villes durant la crise sanitaire, l'impact des réformes scolaires avec l'emploi d'animateurs, le recours à une police municipale pour assurer la sécurité...

Concernant l'investissement, les délais trop courts de remise des dossiers et la multiplication des possibilités de financements deviennent ubuesques. Une récente enquête a d'ailleurs mis en lumière les nombreuses difficultés et l'absence de visibilité rencontrés par les élus pour constituer leurs dossiers avant le vote du budget.

Nous demandons que l'on respecte les communes en leur laissant les moyens de répondre aux aspirations de leurs habitants.

Line MAGNE et la majorité municipale

“Unis pour Moissy” - 4 élu-e-s

Alors que le nombre de médecins baisse fortement, l'accès aux soins pour tous et partout sur le territoire est plus que jamais au cœur des préoccupations des Français et notamment des Moisséennes et Moisséens. Unis pour Moissy souhaite remercier chaleureusement et mettre en avant l'initiative privée de l'Association Mieux soigner à Moissy qui a répondu à l'attente de beaucoup de nos concitoyens en poursuivant et amplifiant la permanence de soins située dorénavant au 166 avenue Philippe BUR à Moissy-Cramayel avec des créneaux élargis. L'initiative dynamique de cette association de médecins permet de limiter l'effet que nous pouvons toutes et tous percevoir, à savoir que Moissy-Cramayel risque de devenir un désert Médical. La pénurie de médecins qui s'accroît sur notre territoire associée à l'augmentation de plus de 6000 habitants dans les prochaines années sur le territoire de Moissy-Cramayel, résultat de la course folle à l'urbanisation du nouveau quartier Chanteloup par l'EPA avec l'approbation et le soutien total de la majorité municipale, fait craindre le pire vis à vis de l'offre de soins de santé sur notre commune. Il faut pouvoir soigner les nouveaux arrivants et les actuels moisséens dans les meilleures conditions. Alors merci à ces médecins pour le dévouement dont ils font preuve au service des patients de notre ville.

Prenez soin de vous et des autres.

Suivez-nous sur Facebook : Unis pour Moissy
C. DUEZ, T. BAMI, D. VAN THEMSCHE, C. MARCH

“Moissy autrement” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Moissy ensemble” - 1 élu

Texte non parvenu.

“Le nouveau Moissy” - 1 élu

Moisséens et Moisséennes, c'est la dernière fois que je m'exprime dans cette tribune. Depuis que je fus élu grâce à vous, j'ai rejoint le conseil municipal avec pour objectif : défendre vos intérêts. Indubitablement en siégeant aux commissions. Certes, j'ai été un élu de l'opposition, mais je fus éplapourdi, car j'ai pu échanger des idées et surtout être écouté. J'ai constaté au fil des semaines, des mois et des années, que la majorité conduite par madame Magne ne fonctionne pas en faisant des clivages politiques. Au contraire ! Elle travaille pour les biens communs. Selon moi, c'est devenu évident de rejoindre son équipe afin de travailler conjointement sur des projets qui apporteront une plus-value à notre ville. C'est pour cela que j'ai décidé de rejoindre l'équipe de madame Magne. Sachez que l'ensemble de mon entourage approuve mon choix. Je les remercie pour leur soutien et implication à mes côtés depuis maintenant des années. Je pense principalement à Sarah Kocabiyik responsable à mes côtés de notre comité politique sur le secteur (Moissy-Cramayel/Lieusaint/Réau), à Eddy Marie Sainte, mon principal partenaire pour nos actions écologiques et surtout mon alter ego au sein de la mobilisation de mon équipe de soutien et à Aney, avec qui je partage des activités de solidarité.

« Une âme délicate est gênée de savoir qu'on lui doit des remerciements, une âme grossière, de savoir qu'elle en doit. » Friedrich Wilhelm Nietzsche (15/10/1844-25/08/1900).

HERVÉ RACINE - LREM

Jérôme Lacœuilhe, directeur de l'IUT : « Un site universitaire en croissance constante »

Le campus universitaire de l'UPEC sud Seine-et-Marne, largement présent à Lieusaint et Moissy, ne cesse d'accueillir de nouveaux étudiants. Et sa croissance n'est pas terminée, comme nous l'indique le directeur de l'IUT, Jérôme Lacœuilhe.

L'Institut Universitaire de Technologie de Sénart-Fontainebleau, Jérôme Lacœuilhe le connaît bien ! Voilà vingt-sept ans qu'il enseigne dans cet établissement dont il a dirigé le département Techniques de Commercialisation de 2001 à 2020. Les sciences et techniques du commerce, il les étudie depuis plus de trente ans, à la faveur des diplômes qu'il a enchaînés : maîtrise en Sciences de Gestion de l'Université Paris-Dauphine en 1992, DESS de Gestion Commerciale des Produits, ICN - Nancy II en 1993, thèse de doctorat en Sciences de Gestion, Université Paris-Est Créteil (UPEC) en 2000 et enfin Habilitation à diriger des recherches, Université de Lorraine en 2018.

Depuis juillet 2020, Jérôme Lacœuilhe dirige l'IUT de Sénart-Fontainebleau. Une fonction qui l'a contraint à réduire son activité d'enseignant, pour se consacrer pleinement à la coordination du campus de l'Université Paris-Est Créteil sud Seine-et-Marne, désormais réparti sur quatre sites : Lieusaint, Fontainebleau, Melun et Moissy.

600 étudiants à Moissy

Moissy accueille en effet dans le bâtiment H de l'IUT (rue de la Motte, près de la gare) pas moins de 600 étudiants au sein de trois départements : Génie Civil et Construction Durable, Métiers du Multimédia et de l'Internet, Génie biologique. La commune cultive volontiers cette dimension universitaire, en accueillant par exemple des stagiaires en mairie ou en leur offrant un terrain d'expérience, comme c'est le cas avec l'opération pédagogique et ludique « Plante ton slip » à la ferme urbaine (lire page 6).

« *Le campus est en croissance constante*, indique Jérôme Lacœuilhe. *Notre problématique aujourd'hui est de trouver des mètres carrés pour accueillir ces nouveaux étudiants. Nous sommes lauréats du Contrat de Plan État-Région pour un nouveau*



bâtiment axé sur la recherche, où seront logés certains laboratoires de l'UPEC. Il sera construit près de la bibliothèque universitaire de Lieusaint, mais sans doute pas avant 5 ou 6 ans ».

En attendant, d'autres dossiers sont ouverts sur le bureau du directeur comme la récente ouverture du master Cyber Sécurité en alternance ou la mise en place pour 2023-2024 de la troisième année du BUT, bachelor universitaire de technologie (Bac + 3). « *Nous souhaitons aussi diversifier l'offre de formation en masters, le niveau Bac + 5. L'objectif est d'accueillir de nouveaux étudiants et de faire rayonner au maximum l'IUT et le campus ».*

+ Retrouvez l'ensemble des formations de l'UPEC sur son site Internet : <https://www.iutsf.u-pec.fr>

Reggae sound session

Les 18 Marches et C*Nart Sound dans la vibe

Les 18 Marches s'associent avec l'association de Nandy C*Nart Sound pour proposer tout au long de la saison des soirées musiques urbaines et des plateaux Reggae Sound Session. Ce 14 octobre, les artistes seront accompagnés par le DJ Kaprisson. Ludovic Louis Marie de son vrai nom est le premier dj producteur d'artistes reggae en France tels que Mc Janik, Guy Al Mc, Straïka D, Daddy Mory, tous leaders de la scène reggae française. Une sélection musicale bien calibrée et 100% good vibes : reggae, reggae roots, raggamuffin, dancehall, one love.

+ Le vendredi 14 octobre, à 20h30, aux 18 Marches (ferme de Lugny), entrée 7 euros et 6 euros avec la carte culture Moissy.



La Science en Fête à la Rotonde et à la médialudothèque

Les laboratoires d'Ile-de-France montrent leur expertise en présentant du 12 au 31 octobre 18 thématiques phares de l'astronomie et de l'astrophysique comme les météorites, les confins du système solaire, les exoplanètes, les trous noirs, les galaxies, la matière noire... La Rotonde accueille aussi des ateliers scientifiques sur le thème de l'air. L'objectif est de sensibiliser le grand public à la culture scientifique, de stimuler l'intérêt pour la science. Ces ateliers sont ouverts aux familles avec enfants. Les participants pourront repartir avec un objet qu'ils auront construit sur place.

+ Ateliers scientifiques gratuits dans le hall de la Rotonde et à la médialudothèque les mercredi 12 et samedi 15 octobre, à 9 h.



Musiques urbaines Djeiz et Humberto aux 18 Marches

Jeune artiste francilien, Djeiz a déjà quelques titres à son actif. Il rappe principalement son vécu et la vie des quartiers. Adeptes d'un style sombre et singulier, Djeiz n'hésite pas à boxer avec les mots, mais aussi à balancer des punchlines crues. Humberto, artiste montant de la scène hip-hop à Pontault-Combault, est plein d'énergie et de sensibilité. Il convainc son public avec des textes exprimant eux aussi la réalité quotidienne.

+ Le vendredi 28 octobre, à 20h30, aux 18 Marches, en partenariat avec l'association C*Nart Sound, entrée 7 euros et 6 euros avec la carte culture Moissy.

« Versus », un spectacle de la ligue majeure d'improvisation

Les improvisateurs de la ligue majeure s'affrontent sur les thèmes du public pour départager qui de l'un ou de l'autre manie le mieux l'art de la langue et celui de l'improvisation. Ils s'affrontent à « mains nues » ou « à la manière de », empruntant aux auteurs, réalisateurs ou chanteurs, leurs langues et thématiques de prédilection. Un président de duel veille au bon déroulement de la joute mais c'est le public qui décide qui l'emportera !

+ Le samedi 12 novembre, à 16 h, à la médiathèque, entrée gratuite sur réservation au 01 64 88 17 40.

Samedi 8 octobre

Inauguration de l'avenue Jean-Jacques Fournier à 11h, au carrefour des avenues de La Libération et Pasteur.

Vendredi 14 octobre

Concert reggae sound session aux 18 Marches à 20h30, entrée 7 et 6 euros.



Samedi 15 octobre

- Atelier scientifique sur le thème de l'air dans la hall de la Rotonde et à la médiathèque, à 9 h.
- Willy Rovelli. Humour. Soirée reportée.



Lundi 17 octobre

Le prochain « job'rims » aura lieu le 17 octobre, de 14 h à 17 h, à la Boussole (rue de l'Égalité). Venez déposer votre CV lors de cette permanence proposée par Moissy Emploi Formation en partenariat avec l'agence d'intérim Ranstad. Renseignements au 01 64 88 15 89.

Mardi 18 octobre

Café Bulles, temps de rencontres et d'échanges dédiés aux parents des tout petits, de 1 à 3 ans. En partenariat avec l'association L'École des parents et éducateurs du 77, de 9h30 à 11h30, à la maison de la petite enfance, rue de la Libération. Inscriptions à l'Espace Arc-en-Ciel de Lugny ou du Noyer-Perrot au 01 64 86 43 50 ou 12 35.



Jeudi 20 octobre

Facebook Live avec la maire Line Magne, à 18h30.

Vendredi 21 octobre

Bœuf à quatre têtes, 25^e édition, avec des musiciens de tous horizons, de tous âges et de tous niveaux, aux 18 Marches à 20h30, en partenariat avec le conservatoire, la Citrouille, la compagnie Ogoa, entrée gratuite.



Vendredi 28 octobre

Musiques actuelles avec l'association C*Nart Sound, avec Djeiz et Humberto, aux 18 Marches, à 20h30, entrée 7 et 6 euros.

Lundi 7 novembre

Conseil municipal en mairie à 20h30.

Vendredi 11 novembre

Cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. A 11h30 rassemblement à l'ancien cimetière ; à 12 h cérémonie au monument aux morts ; à 12h45 vin d'honneur dans le hall de la mairie.



Samedi 12 novembre

Spectacle d'improvisation gratuit sur réservation à la médiathèque, à 16 h, tél. 01 64 88 17 40.



Du 15 au 19 novembre

Dans le cadre de La ville est à tout.e.s, exposition sur les stéréotypes de genre dans l'univers ludique jeunesse. Samedi 19 novembre, de 15h30 à 18h, animation autour de jeux et jouets non-genrés. Pour tout public, entrée gratuite.



Octobre rose

Dans le cadre d'Octobre rose, le Collectif Triplettes Roses investi dans la mobilisation pour la cause des femmes atteintes d'un cancer du sein triple négatif, vous donne rendez-vous :

De 9h30 à 12h course/marche avec

Julie Lépicié au parc de l'arboretum. Dress code rose

Inscriptions sur place : 5 euros reversés au Collectif

De 14h à 16h30 initiation aux arts martiaux au dojo Jean Jaurès (chemin des

Charmilles à Moissy-Cramayel) avec les associations d'art martiaux Aïkido, Budokan, Judo, Self-Défense et Vovinam Viet Vo Dao.

Entrée : 1€ reversé au profit de l'association.



Les Nouvelles de Moissy-Cramayel - Place du Souvenir - 77557 Moissy-Cramayel - Tél. : 01 64 88 15 00
Courriel : redaction@ville-moissycramayel.fr - Directeur de la publication : Line Magne - Rédaction, photos et maquette : service communication - Distribution : Club des Anciens - Imprimé à 7 750 exemplaires par l'imprimerie RAS avec encres végétales - Prix : 0,65 euros Dépôt légal n° 3824



Bienvenue à La Passerelle

la Boutique éphémère de Moissy

Chaque semaine, la boutique éphémère accueille un nouvel exposant. Des artisans et créateurs locaux s'y succèdent avec des produits divers et variés : créations artistiques, peintures, bijoux, épicerie fine ou sèche, textile, linge de maison... Venez pousser les portes de la boutique et vous laisser tenter par des produits originaux.

Les exposants du mois d'octobre 2022



Du 4 au 9 octobre : RONDE ATOMIQUE

Christelle Garrido, prêt-à-porter spécialisé grandes tailles et **ZOLIVERRE** Amélie Legris, fileuse de verre bijoux et décoration intérieure.



Du 11 au 16 octobre : BE BY EMMA cosmétiques

naturels, chapeaux, bérets et casquettes et **AIGUILLES ET BRICOLERIES** fabrication de sacs en tissus recyclés brodés avec une technique japonaise le "borosashiko".



Du 18 au 23 octobre : AT ZOHRA'S

produits naturels marocains.



Du 25 au 30 octobre :

VÉRONIQUE CONFITURES MAISON

et **CAKE EVENTS** confection de cupcakes, biscuits variés et personnalisables.



MOISSY
CRAMAYEL



**Du mardi au dimanche
de 10h à 19h**

251, avenue Philippe Bur

boutique.ephemere@ville-moissycramayel.fr